



Les régiments d'artillerie charentais en 1914

Les régiments d'artillerie en garnison à Angoulême sont au nombre de trois, le 21ème, le 52ème et le 34ème régiments d'artillerie de campagne, ce dernier devant être transféré à Périgueux en septembre 1914.



Rattachés au 12ème corps d'armée, dont l'Etat-Major est installé à Limoges, ils furent de tous les combats : bataille des frontières, la Marne, la Champagne, la Somme, l'Artois, Verdun, le Chemin des Dames et pour certains le front de la Piave en Italie.

